



Les Brèves de Coursegoules

Lettre d'informations du Conseil Municipal de Coursegoules

Edito

Un feuillet pour vous relater les principales informations que nous pouvons et voulons partager avec vous.

Certains dossiers nous demanderont du temps ! D'autres ne présentent pas forcément un caractère essentiel.

Aussi, ce bulletin, bien que n'atteignant pas le prestige de son prédécesseur « le Trait d'Union », vous tiendra au fait des nouvelles qu'il nous semblera légitime que vous sachiez.

Travaux en cours

Parking

Coulage des voiles de béton extérieurs, destinés à tenir la dalle. La semaine de retard due aux intempéries sera rattrapée les samedis matins.

Chemin école

Finalisation du mur de soutènement, implantation d'un ballast et création d'une bordure. Fin des travaux prévue fin juillet

Farinière (et son accès) Local destiné à remplacer le point de vente extérieur au four communal. A ce jour, 70% des travaux effectués.



Le mot du Maire

C'est une grande émotion et un grand honneur pour moi que de servir la commune en tant que Maire.

Je rends hommage à Alain Arziari, pour son travail, son énergie et l'engagement dont il a fait preuve durant toutes ces années.

La mission dont nous sommes investis représente une très grande responsabilité. Nous l'accomplirons avec tout l'engagement qu'elle mérite.

C'est aussi le gage de confiance que vous nous avez accordé.

Ne pas décevoir et être efficace, voilà les principaux objectifs. On ne peut y parvenir qu'en veillant au respect de tous et en prenant en compte les besoins de chacun. Pour cela, faites nous part de vos réflexions, positives ou négatives, par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Corinne Dao



Etat civil

Naissances : Bienvenue à Michel Manao (25/5) et Mathéo Ruelle (12/6).

Mariage : Tous nos voeux de bonheur à Cindy et Jérémy Pollet.

Condoléances à la famille Machado suite au décès brutal de Carlos.

En vrac

- Des panneaux «Infos Village» seront prochainement installés à chaque point de collecte des ordures
- Les panneaux indicateurs mis en place au pont de la Cagne répondent désormais aux normes du PNR.
Pris totalement en charge par la Mairie, ils ont été réalisés grâce au concours gracieux de Joël Uldry et au montage «maison» de Bernard et Christophe
- Pour nos amis «pétanqueurs», un snack, le «Tire Bouchon», sera bientôt installé par «Vlad» derrière la table de ping pong.
Horaires: à partir de 17h.
Location emplacement: 50€/mois, à l'année.
- Le Comité des fêtes organise le 13 juillet la soupe au pistou, suivie d'une soirée dansante
14 juillet, concours de boules.
- L'école repassera à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine.

juillet 2018

Actualités

Le quartier des Termes (Col de Vence, côté Coursegoules)

Certaines constructions sont déclarées illicites par la Préfecture car édifiées initialement sans toutes les autorisations.

La Mairie soutient néanmoins les personnes qui y vivent, notamment par leur travail, et demande une régularisation de leurs structures.

Le dernier message de la sous-préfecture manifeste le désir «d'accompagner les propriétaires volontaires dans la définition d'un projet en dehors du site ou respectueux de ce dernier si le déplacement des activités s'avérait impossible.»

En outre, pour faire suite à cet article, Mme Le Lan, Maire de Vence et présidente du SIVOM du pays de Vence a fait voter à l'unanimité une motion pour un projet concernant le Col de Vence, co-construit avec l'ensemble des acteurs dans une démarche humaine et respectueuse des habitants de ce site remarquable.

Elle nous informe également du soutien des communes de M Estrosi. Une réunion est prévue le 10 juillet avec toutes les personnes concernées.

Budget / Finances

Parking (montants arrondis pouvant être soumis à des fluctuations peu importantes)

Coût global: 1 914 000€

Part communale: 464 966€

Subventions prévues (à répartir sur 2/3 ans): 1 147 360 €

Fonds de Compensation TVA (à percevoir entre 2020/2021):

301 674€

(Prêt relais *in fine* 2021 : 500 000€ - Servant à régler les échéances des travaux dans l'attente des subventions, il sera remboursé intégralement à leur réception et à celle du remboursement du FCTVA)

Chemin école

Coût: 36 400€HT* Part communale: 7 280€HT

Farinière

Accès : Coût 12 570€HT Part communale: 3 800€HT env.

Local : Coût 38 300€HT Part communale: 10 820€HT

*Les montants sont donnés HT, la commune récupérant une grande partie de la TVA



Animaux

Du pied gauche, ça porte bonheur paraît-il mais ce n'est pas franchement agréable...

Allez. sors ton chien et ramasse ses crottes !

